



ISSN 1766-3059

ISSN en ligne 2260-7846

Les liens ambivalents de la recherche en didactique des langues avec le Politique. Une lecture des années 1970 – 2020

Geneviève Zarate

Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO),

Paris, France

genezarat@yahoo.fr

Reçu le 25-08-2020 / Évalué le 30-09-2020 / Accepté le 26-10-2020

Résumé

Cet article explore les liens entre recherche et politique linguistique européenne et française, à travers l'expression d'un *soft power* mobilisé pour maintenir et élargir une influence intellectuelle hors des frontières nationales, au fil des mutations structurelles des années 1980-2020 : politique tournée vers l'internationalisation des universités, mise en place à niveau européen de réflexions transversales aux langues de l'Europe, évolution du périmètre en France de la discipline « didactique des langues », perte d'influence du français comme langue de diffusion de la recherche, mobilisation des associations d'enseignants de langue. Initialement stimulés par ces transformations, ces acteurs et le Politique ont perdu ces liens communs, alors que le Politique européen et français prend des initiatives cruciales, mais indépendantes des recherches universitaires existantes dans le domaine de la didactique des langues, pour penser les composantes des diverses expressions des identités ayant pour finalité la diversité, l'inclusion sociale, la diminution des inégalités sociales.

Mots-clés : gouvernement, politique et planification linguistique, enseignements des langues, recherche en didactique des langues

The ambivalent links between research in language didactics and Polity A reading of the period between 1970 and 2020

Abstract

This article explores the relationship between research and European and French language policies as levers of promoting intellectual soft power abroad through the structural changes that occurred within the 1980 - 2020 period : policies geared towards the internationalization of universities; the establishment, at the European level, of transversal thoughts on European languages; the development, in France, of the scope of the specialised field « didactique des langues » ; the loss of influence by French as language of research dissemination, and the mobilization of language teachers associations. Initially stimulated by these transformations, these common inherited links are now weakened, while European and French politics are taking crucial steps that are independent of university research as found in the field of language teaching while the aim of rethinking the components of the various expressions of identity whose goals are diversity, social inclusion and reduction of social inequalities are crucial.

Keywords: Polity, language policy and planning, language teaching, research in language didactics

Introduction

Les structures de la recherche en didactique des langues formatent non seulement les contenus actuels qui sont enseignés mais aussi son avenir. Elles sont dépendantes d'une histoire, très courte au regard d'autres disciplines relevant des sciences humaines et sociales, comme la géographie, l'histoire ou la philosophie, même si les questionnements sur les langues y ont imprimé également leur empreinte.

Pour comprendre le paysage théorique actuel et les débats qui s'y nouent, il convient de garder à l'esprit deux dimensions fondatrices : la didactique des langues, en tant qu'espace constitué, s'est définie progressivement et comme une discipline appliquée à l'enseignement, mettant de côté la dimension stratégique et militaire, une autre veine dotée aussi d'une utilité sociale ; par ailleurs, la didactique des langues est constituée de la mosaïque des langues qui font l'objet d'une description à finalité scientifique, un préalable à leur enseignement. Le Français langue étrangère est donc ici envisagé comme l'un des composants indissociables de cette structure.

1. Les fondements nationaux de la relation entre Recherche et Politique : la production expérimentale de manuels, un espace linguistique fragmenté

Pour faire la preuve de sa légitimité récente dans l'espace scientifique, la recherche en langues a dû réaménager les liens fondateurs qu'elle entretenait dans les années d'après-guerre avec la production de manuels de langue qui jusqu'alors constituait le socle expérimental des réflexions les plus avancées. Des institutions, telles que le BELC (Bureau pour l'Enseignement de la Langue et de la Civilisation), le CREDIF (Centre pour la Recherche et la Diffusion du Français hors de France), le CLA (Centre de Linguistique Appliquée) à Besançon avaient pour mission de poser les préalables conceptuels qui se concrétisaient dans l'édition de manuels et la formation à leur emploi des enseignants. Le CIEP (Centre International d'Études Pédagogiques) était un terrain d'amplification de ces travaux expérimentaux. Il concrétisait les articulations entre la production expérimentale et le Politique, notamment le ministère des Affaires étrangères. La constitution d'un socle pédagogique, l'expérimentation de versions provisoires, puis consacrées, d'un nouveau manuel, accrédiétaient la solidité des « résultats ». Elles étaient aussi un argument de prestige et de vente pour le secteur éditorial. Chaque institution avait son pré-carré éditorial : Hachette pour le BELC ; Didier, puis Didier / Hatier, pour le CREDIF - autant de lieux stratégiques pour exporter l'édition scolaire hors de France. La revue *Le Français dans le monde*, éditée par Hachette, dont la viabilité

économique dépend du ministère des Affaires étrangères, fonctionne alors sur la base d'auteurs payés pour leurs articles, contrairement aux usages reconnus de la recherche où ceux-ci sont rémunérés par le seul prestige éditorial, uniquement symboliquement. Les solidarités nouées entre les acteurs de cet espace fertile se sont défaites progressivement dans les années 70 - 80.

À cette époque, aucun lien institutionnel bénéficiant d'une reconnaissance politique n'existait entre ces institutions et les autres langues. Les anglicistes sensibles aux questions d'enseignement de leur langue ont plutôt propension à se tourner vers les débats propres au mode anglophone. D'autres langues non-européennes, diffusées en France, sont orphelines d'une pensée didactique nationale, car elles sont centrées sur les priorités de la description linguistique, ce dont la recherche de cette époque à l'INALCO (Institut National des Langues et Civilisations Orientales, Paris) témoigne. Mais, dans les années 70-80, de nouveaux acteurs imposent des formes de légitimité, définies cette fois, non plus à niveau national, mais à niveau européen. Les lieux majeurs de la France des années d'après-guerre deviennent les relais fonctionnels d'une politique qui se définit aussi comme européenne. L'université française des années 60-70, sous-financée, au fonctionnement fossilisé, sort de son engourdissement et redéfinit sa double fonction « enseigner et faire de la recherche », incarnée dans le double statut d'enseignant-chercheur.

2. Les liens directs entre Recherche et Politique des années 1970 - 2000 : l'expert européen, interlocuteur du Politique ; l'élan d'une recherche transnationale

L'incarnation des valeurs humanistes prônées par une Europe en construction, l'intégration des migrants dont ont besoin les économies tournant à plein régime des pays européens fondateurs dans les années 70-80 vont poser les bases de nouveaux discours théoriques. Le Conseil de l'Europe et son Unité des politiques linguistiques deviennent un centre prolifique de production de discours sur l'enseignement des langues. Ce ne sont plus les outils d'enseignement qui fertilisent la discussion, mais un discours théorique indépendant des outils eux-mêmes. L'« expert » prend la place du « pédagogue » : ses discours sont progressivement transversaux à toutes les langues des états adhérents au Conseil de l'Europe, ils sont destinés à influencer la production pédagogique, sans toutefois l'y assigner. Ils répondent à une demande politique explicite qui repose sur un consensus théorique entre experts mandatés par les différents pays. L'espace de réflexion se restructure en ce qui concerne le Français Langue Étrangère en deux segments : le BELC reste l'espace du pédagogue, le CREDIF associe ses pédagogues-chercheurs les plus dynamiques à cette réflexion

transnationale. Certains, conscients des évolutions du domaine qui s'ouvre à une recherche européenne et internationalisée, préparent une thèse et ancrent leur légitimité dans une université qui impose une approche transdisciplinaire de la recherche.

S'agit-il de « recherche » au sens actuel ? L'internationalisation de la réflexion apporte un élément de crédibilité et surtout une visibilité renforcée pour des productions de niveau européen. Les langues officielles du Conseil - anglais et français - mettent en communication mondes anglophone et francophone (essentiellement France et Suisse). Des associations jusque-là inédites entre collègues anglais et francophones voient le jour pour des publications bilingues (Richterich, Widdowson, 1981). Même si les modèles initiaux fouillent dans la production linguistique américaine - pensons par exemple au modèle emblématique SPEAKING de Hymes (1984) - et en réaménagent les bases au service de leur propre finalité. Des formes nouvelles d'exposition des résultats émergent, tel le colloque international. Le débat remplace le modèle pédagogique à appliquer, les lignes de la légitimité se sont déplacées. Le milieu de l'édition s'adapte à ce nouvel environnement propice au renouvellement des manuels, qui génère une dynamique porteuse pour le marché de l'édition scolaire : plus d'expérimentations de manuels, couteuses en temps, un discours européen porté par des relais choisis cette fois par les éditeurs eux-mêmes, qui prennent la main sur leurs contenus imprimés.

Ce renouveau stimule la réflexion sur les langues nationales des pays fondateurs de l'Europe, certains devenus, avec l'élan économique européen « pays d'immigration » découvrent leur langue comme « langue étrangère » : l'italien, l'espagnol, le portugais... L'espace s'élargit et gagne en autonomie pour définir ses propres contours et devenir à proprement parler un « espace scientifique ». Mais cet élan ne bénéficie pas aux langues non-européennes, marginalisées dans la catégorie « langues rares ». Elles restent cantonnées dans des échanges binaires entre la France et le pays où elles ont statut de langues nationales ou véhiculaires. L'INALCO, qui garantit leur prestige historique, se vit comme « un conservatoire de langues », une académie où les enseignants cultivent le prestige de l'érudition, tout en gardant la main sur la production de « manuels maison », fidèles aux statuts fondateurs de Colbert puis de la Révolution française de ce qui s'appelait l'« École des langues orientales » : « Les dits professeurs composeront en français la grammaire des langues qu'ils enseigneront »¹. Cette politique conservatrice y faisait cohabiter deux habitus opposés de chercheurs : celui généré par l'intégration de l'École dans le système universitaire français ; celui sur lequel campe la génération des caciques, qui avait vu leur qualité de Professeurs des universités validée par un dossier scientifique incluant le manuel qu'ils avaient rédigé par fidélité aux

instructions fondatrices. L'élargissement de l'Europe dans les années 90 vient bousculer et périmer ce modèle scientifique hérité de deux siècles d'histoire, les langues de l'Europe centrale et orientales sont de plein droit des langues des états européens. La nécessité d'une actualisation de la réflexion sur l'enseignement des langues de l'Europe centrale et orientales ne peut plus être éludée. Les langues non-européennes enseignées dans les systèmes éducatifs européens (chinois, arabe, japonais, etc.) doivent composer avec un socle théorique qui n'a pas initialement pris en compte leur spécificité.

Le Conseil de l'Europe (COE) met sur pied une démarche solide de validation de ses discours. Sans se soumettre aux règles de la recherche universitaire, il invite des universitaires à alimenter ses travaux², aux côtés de pédagogues. Des étapes enchaînent les discours individuels des experts, les validations nationales et associatives du projet provisoire, puis un niveau transversal et transnational et une version définitive présentée devant les ministres concernés des pays membres du COE, et enfin une campagne nationale de diffusion et d'explication. Des étapes qui s'échelonnent sur dix années et qui témoignent de la consistance européenne du projet. Le lien est direct entre la politique européenne et les différentes acceptions alors en vigueur de la recherche en didactique. Il est de nature « top / down », faisant circuler les nouveaux principes didactiques du haut (le Politique, les experts) vers le bas (les acteurs de la diffusion des langues, à savoir « le terrain »).

3. La quête de la légitimité universitaire, l'indépendance vis-à-vis du Politique, la dépendance vis-à-vis de la politique universitaire

Quelles relations ce projet entretient-il avec la définition de la recherche entendue par le socle commun de la communauté scientifique dans sa généralité ? Ce projet pluriannuel mobilise des universitaires, qui, dans une acception plus ou moins exigeante de la recherche, peuvent arguer de ces recherches pour construire ou valoriser leur carrière. Selon les espaces scientifiques nationaux, les évaluateurs de la production scientifique du moment peuvent juger que cette contribution est « appliquée », et donc aux confins de la Science, ou décisive au regard de son impact politique transnational. Les chercheurs les plus prudents pencheront plutôt pour le premier choix et compléteront les publications de leur CV universitaire par des productions théoriques moins marquées par l'application didactique. Mais le networking généré, les conférences et les voyages en Europe et hors d'Europe qui se déclenchent stimulent la carrière des chercheurs et donnent une visibilité automatique aux travaux de la plupart d'entre eux. Cette zone, que certains jugent encore grise, s'élargit progressivement en France pour être balayée par la Communauté scientifique du CNU (Conseil National des Universités), point de

passage obligé pour un devenir universitaire et un emploi d'enseignant-chercheur. Elle est d'abord indirectement représentée au CNU par des linguistes reconnus qui servent d'avocats de cette évolution, puis représentée par un maître de conférences, en position minoritaire, et enfin par un, puis plusieurs professeurs des universités. Les chercheurs en didactique des langues des années 2000 voient leur parcours reconnu, d'abord dans une acception stricte, puis élargie. Trois sections du CNU sont les principales portes d'entrée de la reconnaissance universitaire : les Sciences du langage où les positions sont progressivement moins controversées, les Sciences de l'éducation et les Sciences de l'information et de la Communication où la didactique des langues se fraie une place modeste. Les recherches en didactique sont paradoxalement encore à l'heure actuelle très disputées dans les sections centrées sur une langue précise ou une famille de langues.

L'alignement de la recherche en didactique des langues sur les règles de la communauté universitaire entraîne de nouvelles formes de légitimité. La composition d'équipes de recherche (Équipe d'accueil (EA) ou sa forme préparatoire la Jeune Équipe (JE)) est un pré-requis pour gagner une relative indépendance en matière de choix de recherches et de financements. Cette fois, c'est de l'intérieur des universités que se jouent des scénarios disciplinaires pouvant atteindre une certaine âpreté : composer une équipe autour d'une seule langue, (par exemple le DILTEC, EA 2288, Paris III, centré sur le Français langue étrangère), autour de plusieurs langues dans un espace dominé par l'anglais (par exemple PLIDAM, EA 4514, INALCO), organisée avec des disciplines non-linguistiques (par exemple le LACES, EA 7437, ESPE Bordeaux Aquitaine) suppose de longs prolégomènes en interne, une visibilité nationale et internationale, préalable à la reconnaissance en interne, des forces quantifiées en nombre de chercheurs. La carrière individuelle des chercheurs dépend de la solidité de sa structure de recherche, de sa reconnaissance en interne, de sa vitalité en matière d'événements scientifiques et de production de thèses, de sa gestion transparente et équitable des relations humaines et scientifiques et des ressources financières propres à l'équipe. Mais il faut aussi composer avec la politique universitaire générale qui donne régulièrement de la voix à travers les évaluations quadriennales de l'équipe ou des individus. Les incitations du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à publier en anglais se multiplient, y compris pour les équipes non-anglophones. Chaque évaluation apporte son lot d'exigences nouvelles, qui se substituent à celles qui ont guidé la politique antérieure (pour exemple, nombre de publications en open source, partage en libre accès des données, évaluation centrée sur la portée des résultats). Elles remplacent abruptement les critères antérieurs : excellence, regroupement des équipes, classement scientifique des revues où les articles sont publiés etc.³.

Les associations de langues⁴ se sont multipliées, centrées soit sur l'enseignement, soit sur un niveau du système éducatif, soit pour aborder un angle particulier de recherche. Dans ce dernier cas, elles jouent un rôle prépondérant en organisant des rencontres (pluri)annuelles et thématiques, en mettant en relation jeunes chercheurs et chercheurs confirmés, en renforçant le maillage régional, national, européen ou transnational, en éditant une revue avec un Comité scientifique. Elles ouvrent une porte d'entrée vers la légitimité universitaire pour les plus jeunes, elles donnent à voir l'autorité scientifique de leurs membres les plus influents. Les colloques alimentent l'espace scientifique, génèrent des contacts entre associations et équipes de recherche dans un échange où des intérêts se croisent et s'épaulent : ouverture scientifique pour les équipes soumises à une évaluation nationale, financements complémentaires pour des associations qui ne peuvent plus prétendre aux subventions annuelles du Politique et dépendent souvent financièrement des seules cotisations de leurs membres et des droits d'inscription aux colloques. Ces binômes, la plupart du temps éphémères, constituent une économie de la recherche indépendante du Politique, mais, revers de la médaille, dont celui-ci ne tient guère compte dans ses décisions.

4. Une recherche reconnue, au prix des liens rompus entre recherche et Politique et des mobilisations sans porte-voix en direction du Politique

À l'heure actuelle, on peut considérer que la recherche en didactique des langues en est à un stade de maturité, surtout en jetant un regard rétrospectif. Elle est dotée d'un maillage reconnu aux niveaux national et transnational. À tous les niveaux de ses composantes - individuelle, collective -, elle répond aux critères d'une recherche disciplinaire : terrains d'enquête, hypothèses, collecte de données, vérification des hypothèses, résultats. Un large éventail de revues avec comité scientifique - publiées sur papier, en ligne - permettent à différentes sensibilités théoriques de se soumettre à l'évaluation des pairs.

Mais le niveau, même abouti, de cette recherche souffre aussi de faiblesses. Bien que très internationalisée - de fait, de par les langues du monde qui la composent en théorie, de par les doctorants étrangers qui préparent la relève - ces sous-composantes communiquent mal entre elles. Trop de soutenances de thèses portant sur des terrains hors de France omettent de convoquer dans le jury un spécialiste du pays. Devenus docteurs et revenus au bercail, les ex-doctorants sont souvent solitaires dans les pays où les structures de recherche sont encore balbutiantes. Si cette situation est en forte évolution du fait de l'internationalisation à marche forcée des universités partout dans le monde, toute une génération, à l'heure actuelle aux commandes, considère la thèse comme le sommet de la recherche et

ne se préoccupe plus que d'obtenir la reconnaissance administrative et financière qui va de pair avec une thèse soutenue hors du pays. Ces chercheurs disposent en effet de peu de lieux pour développer localement la recherche francophone car les équipes de recherche hexagonales considèrent que leur responsabilité n'est pas engagée pour la suite de carrière de leurs ex-doctorants, ce qui entraîne une déperdition de contacts précieux et affecte la visibilité internationale de la recherche francophone. Les binômes franco-européens ou étrangers constitués pour coordonner les numéros thématiques de la revue *Le Français dans le monde. Recherches et applications* pallient en partie cet écueil⁵. La trentaine de champs géographiques couverts par les revues *Synergies du GERFLINT*⁶ est une autre réponse offerte pour stimuler la recherche francophone, une formule très appréciée localement car gérée directement par les chercheurs de la région concernée. Dans le cadre de l'AILA (Association Internationale de Linguistique Appliquée / International Association of Applied Linguistics), le retour de l'AFLA (Association Française de Linguistique Appliquée, qui y représente la France) et l'organisation à Lyon en 2023 d'un congrès international constituent une autre forme de remédiation au déficit de visibilité internationale de la recherche francophone⁷. Cependant, globalement, celle-ci souffre d'invisibilité face à l'écrasante domination anglophone, qui néglige dans sa majorité les travaux publiés dans les autres langues que l'anglais.

La rupture consommée entre la recherche et le Politique affecte aussi la dimension européenne de la recherche en langues. La disparition de l'Unité des politiques linguistiques du Conseil de l'Europe, qui ne se manifeste plus que sous une forme résiduelle - un Portail documentaire⁸ - et par le Centre européen pour les langues vivantes (CELV / ECLM), lieu de formation et de production d'outils, financé par un accord de coopération CELC - UE (2018-2020), met en panne la dynamique d'une réflexion qui avait stimulé l'ensemble de la recherche dans le champ de la didactique des langues des années 90 - 2000 et avait donné à la recherche européenne une visibilité internationale. L'affaissement silencieux d'un lieu qui avait stimulé pendant 20 ans réflexions, débats, voire polémiques, a été incarné par l'« amplification » du CECR pour répondre aux objectifs suivants : combler les lacunes existant dans les échelles de descripteurs déjà existantes ; élaborer des échelles de descripteurs pour des domaines absents de la version initiale ; collecter des descripteurs pour jeunes apprenants. Dans cette version remaniée, les descripteurs de niveaux ont été maintenus, en dépit des débats qu'ils avaient générés, des usages politiques qui en avait été faits en matière de sélection des candidats à l'immigration, des aménagements discutés en milieu scolaire et surtout de l'évolution des sociétés européennes, en profonde mutation depuis les années 90. Les travaux francophones n'ont pas été intégrés dans leur

logique pour les notions introduites, celles de « médiation » et de « compétence plurilingue et interculturelle ». Les biais ainsi introduits dans des descripteurs à finalité prescriptive n'ont pas été modulés par les débats et réserves que le projet a d'emblée suscités⁹.

Tout se passe comme si la reconnaissance scientifique dont bénéficie la recherche en langues a pour prix la rupture des liens avec le Politique au niveau national. Quatre initiatives politiques récentes viennent confirmer cette rupture. Le rapport intitulé *Propositions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes. Oser dire le nouveau monde* fait intervenir, aux côtés d'une inspectrice générale, un journaliste... On ne pouvait faire mieux pour nier la recherche en langues en conjuguant pensée médiatique et titre ronflant ! Par ailleurs, le CNESEO (Conseil National d'Évaluation du Système Scolaire) a dédié en 2019 sa sixième « conférence de consensus » à l'enseignement des langues. Intitulé *De la découverte à l'appropriation des langues vivantes étrangères : comment l'école peut-elle mieux accompagner les élèves ?* le rapport de synthèse s'appuie sur les constats de 18 enseignants-chercheurs, la conférence étant présidée par deux universitaires¹⁰ et un comité d'organisation à dominante plus institutionnelle. Le contact avec l'université est clairement assuré, les résultats sont plutôt formulés en termes de bilan et de recommandations, sous forme d'une activité de veille disciplinaire. Mais le rapport n'a pas pour visée d'anticiper la place des langues dans les mutations sociétales actuelles. Par ailleurs également, la suppression de l'Enseignement des Langues et Cultures d'Origine (ELCO), annoncée en février 2020, concernant la scolarisation des enfants des travailleurs migrants¹¹ est abordée comme un seul sujet politique, sans articulation avec les avancées de nos recherches validées par le débat didactique : valorisation de la pluralité linguistique, prise en compte du bilinguisme familial, des biographies langagières, etc. Enfin, la parution au Journal Officiel¹² subordonnant l'obtention des BTS, DUT, licences et licences professionnelles à la passation d'une certification en langue anglaise délègue l'évaluation des compétences en anglais des étudiants, seule langue mentionnée, à des organismes extérieurs au système éducatif français au détriment des certifications conçues par l'université française. La bronca associative n'est pas entendue.

Conclusion

La recherche en langues pourra-t-elle intervenir pour penser l'adaptation des sociétés confrontées à la remise en question de la mondialisation et au réchauffement climatique ? Rien n'est moins sûr... Et pourtant...

Les ancrages disciplinaires historiques de la didactique des langues ne l'ont guère préparée à ce défi et la question semble à première vue tout-à-fait incongrue : il n'y aura nul média, nul décideur politique qui prendra l'initiative d'activer les contacts avec ce domaine pour esquisser une solution. En effet, une des faiblesses du domaine est d'avoir peu de liens théoriques mobilisant la discipline géopolitique. De plus la recherche en langues est insuffisamment articulée avec la diversité des contextes sociaux et économiques. On peut se demander si la structure actuelle de ces recherches ne fonctionne pas en circuit fermé, à seule fin d'assurer la pérennité des positions chèrement acquises, et si l'émiettement des acteurs - associations, intérêts disparates des différentes langues - n'entraînera pas sa fossilisation. La politique européenne, qui a tant apporté à l'enrichissement des débats et à la production d'innovations concrètes, n'érige plus ce domaine en priorité pour lui préférer la mise en place de modèles économiques performants et, peut-être, sociaux plus équitables. À l'heure où s'écrit cet article, la crise du coronavirus mobilise toutes les énergies politiques.

Et pourtant... De nouveaux paradigmes imposent leur urgence : faut-il encore apprendre les langues à l'école, demandent les générations lycéennes, les décideurs et investisseurs pressés, alors que Google translation promet un monde sans barrières linguistiques ? La réalité virtuelle ne suffit-elle pas à appréhender les différences culturelles ? La dématérialisation des lieux d'apprentissage, renforcée par les impératifs sanitaires provoqués par la pandémie, les pratiques d'apprentissage des apprenants, invisibles pour le système scolaire, ne vont-elles pas avoir raison des certitudes actuelles ? Le soft power des états qui diffusent leur langue hors de leurs frontières pour attirer les élites étrangères qui feront des choix d'alliance décisifs en matière de politique internationale va-t-il fonctionner de façon immuable ? Le système éducatif français va-t-il continuer à considérer le chinois, langue du pays qui est en train de devenir la première puissance géopolitique, comme une « langue rare » ? De même pour l'arabe, pourtant reconnu juridiquement comme « langue de France » dans ses variantes dialectales. Les langues ne jouent-elles aucun rôle dans la turgescence des nationalismes et la montée des xénophobies ? Comment le domaine des langues se positionne-t-il face à la migration climatique ? Les questions sont déjà bien là. Les réponses, qui, pour être efficaces, doivent s'inscrire dans l'espace Recherche / Politique, elles, tardent.

Bibliographie

Hymes, D. H. 1984. *Vers la compétence de communication*. Paris : Crédif / Hatier. Collection Langues et Apprentissage des langues.

Labrousse, P. (Coord.) 1995. *Langues'O, 1795-1995 : deux siècles d'histoire de l'École des langues orientales*. Paris: INALCO - Editions Hervas.

Richterich, R., Widdowson, H.G. (Eds) 1981. *Description, présentation et enseignement des langues*. Paris : Crédif / Hatier. Collection Langues et Apprentissage des langues.

Notes

1. Article 1 du rapport des Comités d'instruction publique et des finances, 1795 (cité dans Labrousse, 1995).
2. Après un travail collectif et plurinationnel (Symposium de Rüsclikon, 1991, dans le cadre du programme Transparency and Coherence in Language Learning in Europe : Objectives, Évaluation, Certification), émerge le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECR, 2001) à partir d'un socle de « rapports » individuels ou collectifs produit par les experts cooptés par le Conseil.
3. Évaluation des enseignants-chercheurs et science ouverte. Propositions de recommandations, Conférence des Présidents d'universités, mai 2020.
4. Une journée inter-associative, organisée à l'initiative de l'ACEDLE en octobre 2019, a mobilisé les associations suivantes impliquées dans l'enseignement des langues ou dans la recherche : ACEDLE, ADEB, AFLA, APLIUT, ASDIFLE, ARDAA, GERES, GFEN, RANACLES, Transit-Lingua, UPLEGESS, etc. Il faut également signaler le rôle de l'APLV, non présente à la réunion fondatrice.
5. Cet élargissement est à porter à l'actif de la réflexion menée en 2009 par le Conseil scientifique de la revue, présidé par F. Carton, D. Moore et G. Zarate.
6. Voir le site <https://gerflint.fr>
7. Les congrès de l'AILA optent pour une politique bilingue : anglais et langue(s) du pays organisateur comme langues de communication scientifique.
8. Voir <https://www.coe.int/fr/web/language-policy/home>
9. À l'initiative de trois associations - ACEDLE (Association des chercheurs et enseignants didacticiens des langues étrangères), ASDIFLE (Association de didactique du français langue étrangère), Transit-Lingua (Travaux en Réseaux, Approches Nouvelles en Situations Interculturelles et Transnationales) - ont été adressées à la Division de l'Enseignement supérieur et de la recherche du Conseil de l'Europe et à la Division des Politiques Éducatives :
 - une Tribune intitulée « The expanded CEFR project : a not so good initiative by the Council of Europe / Le projet d'amplification du CECR : une fausse bonne initiative du Conseil de l'Europe » (mai 2017), signée par 87 signatures individuelles et 7 signataires institutionnels ;
 - une Lettre ouverte aux participants à la « Conférence de lancement du volume complémentaire du CECR avec de nouveaux descripteurs » (mai 2018).
10. Dominique Macaire (Université de Lorraine) ; Daniel Gaonac'h (Université de Poitiers).
11. Et dont les enseignants sont financés par l'Algérie, la Croatie, l'Espagne, l'Italie, le Maroc, le Portugal, la Serbie, la Tunisie et la Turquie.
12. Décret n° 2020-398 du 3 avril 2020 relatif à la certification en langue anglaise pour les candidats à l'examen du brevet de technicien supérieur et modifiant le code de l'éducation ; Arrêté du 3 avril 2020 relatif à la certification en langue anglaise pour les candidats inscrits aux diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et au diplôme universitaire de technologie.